

-----  
Arrondissement de Pontarlier**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**  
-----**Séance du 5 mai 2023***L'an deux mille vingt-trois et le cinq mai à vingt heures.**Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.**Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Aline Carrière, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai.**Procuration : Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Aline Louvrier à Marie Destaing, Léonie Schneiter à Christophe Michel, Thierry Vuittenez à François Garcia.**Secrétaire de séance : Marie Destaing*  
-----*Le Maire déclare la séance ouverte.**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.***Délibération n° 2023-05-043****OBJET : Echanges de parcelles rue de la Motte et décision de déclassement et désaffectation du domaine public.**

Le Maire rappelle la délibération du 28 juin 2019 qui prévoyait l'échange de terrain communal cadastré AE 493 de 49 m<sup>2</sup> avec la parcelle AE 491 de 36 m<sup>2</sup> appartenant à l'indivision MOURAUX.

Cet échange n'ayant pas fait l'objet d'une régularisation, le Maire indique qu'une nouvelle délibération doit être prise intégrant :

- La répartition des frais d'acte entre les parties ;
- La décision de déclassement et de désaffectation du domaine public concernant la parcelle nouvellement cadastrée AE 493 ;

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- Acceptent de réaliser l'échange de terrain avec l'indivision MOURAUX ;
- Autorisent la répartition des frais d'acte entre les parties ;
- Autorisent le déclassement et la désaffectation du domaine public concernant la parcelle AE 493 ;
- Autorisent le Maire à signer tous documents y afférent.

Envoyé en préfecture le 11/05/2023

Reçu en préfecture le 11/05/2023


Publié le



ID : 025-200068401-20230505-2023\_05\_043-DE

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,  
Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
Reçu en préfecture le 11/05/2023  
Publié le   
ID : 025-200068401-20230505-2023\_05\_043-DE

